



SAISIE IMMO QUELS SONT LES PROCEDURE

Par **LISA69**, le **25/04/2015** à **09:15**

Bonjour a tous

Je suis dans une impasse , j ai eu une saisie sur ma maison , elle a été vendu au enchère . Par contre , nous n avons jamais eu une signification de cette vente , a quel prix elle a été vendu , le détail de ce qu il nous restais a payé .Oui car nous n étions pas dans la même ile . A ce jour on me convoque au tribunal pour une conciliation sur renumération .Je ne suis pas du tout d accord avec le montant , j en ai pour une vie entière et encore . je voudrais savoir quels sont les droits et les démarches pour nous ! Nous n avons jamais eu aucun recours pour cette maison et jamais eu de nouvelles aussi bien du Notaire ou de la banque a savoir a quel prix elle a été vendu . EST CE QUE QUELQU UN PEUX ME RENSEIGNER ?

LISA

Par **domat**, le **25/04/2015** à **14:02**

bjr,

une saisie immobilière est une procédure très encadrée qui comporte de nombreuses étapes dont vous avez été obligatoirement informées.

vous pouvez consulter ces liens:

<http://www.village-justice.com/articles/Saisie-immobiliere-attendez,14610.html>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F16987.xhtml>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F17011.xhtml>

cdt